



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Référence annonce : VO105026, N°PV2100852
Nom du support : Le Paysan Vosgien
Département : 88
Date de parution : 02/04/2021

Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Le 29 Mars 2021

LE PAYSAN VOSGIEN
La Colombière
17 Rue André VITU 88026 EPINAL CEDEX
Tél 03 29 33 16 07
Fax 03 29 35 28 47
Mail : journal@lepaysanvosgien.fr

Paysan Vosgien s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du support et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans le support concerné.

Le Paysan Vosgien 17 rue André Vitu 88026 EPINAL Tél 03 29 33 16 07 annonces@lepaysanvosgien.fr

AVIS DE PROLONGEMENT D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°2021-6, le Président du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales a ordonné la prolongation de l'enquête publique prescrite par l'arrêté 2021-1 du 1^{er} février 2021, afin d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers sur le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Vosges Centrales, pour sa 2^{ème} révision, arrêté par délibération du Comité Syndical en date du 27 janvier 2020.

La prolongation de l'enquête publique se déroulera du vendredi 2 avril 2021 au vendredi 16 avril 2021 inclus.

Pendant toute la prolongation de l'enquête publique, le dossier d'enquête pourra être consulté dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture de ces lieux :

- **Le siège du Syndicat Mixte** du SCoT des Vosges Centrales, 9 Rue Colonel Demange, 88190 Golbey, (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h), Tel : 03 29 32 47 96

- **Le siège de la Communauté d'Agglomération d'Epinal** : 4 Rue Louis Meyer, 88190 Golbey (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h), Tel : 03 29 37 54 60

- **Le siège de la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire** : 32 Rue Général Leclerc, à 88500 Mirecourt (du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h30), tel : 03 29 37 88 01

- **La mairie de Xertigny**, 1 le Château à 88220 Xertigny (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h), Tel : 03 29 30 10 34

Le dossier peut être consulté dans ces lieux sur support papier et sur un poste informatique. Ce dossier d'enquête publique et le projet de SCoT pourront également être consultés sur le site Internet du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales à l'adresse suivante :

www.scot-vosges-centrales.fr.

Toute personne peut obtenir à sa demande auprès du Syndicat Mixte et à ses frais le dossier d'Enquête Publique.

Les consultations devront être menées avec les mesures de protection relatives à la santé publique des personnes en période d'urgence sanitaire à savoir :

- Port d'un masque individuel de protection et utilisation de gel hydroalcoolique fourni par le Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales.

- Respect des distanciations physiques et mesures barrières en cas de visiteurs multiples, ports de gants pour la manipulation du dossier d'enquête.

Lieux de permanence pour la prolongation de l'enquête publique :

Le Commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public le **vendredi 16 avril de 15h00 à 17h00** pour recevoir les observations sur le projet de SCoT révisé **lors d'une permanence complémentaire au siège de la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire au siège de la Communauté de Communes, 32 Rue Général Leclerc, 88500 Mirecourt.**

Pendant toute la durée de la prolongation de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions directement sur le registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur aux lieux précités de consultation ou bien les adresser par écrit à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur :

- **Soit par voie postale au siège de l'enquête, à l'adresse suivante : Syndicat du SCoT des Vosges Centrales 9 Rue Colonel Demange, 88190 Golbey,**

- **Soit à l'adresse électronique suivante:**

publique@scot-vosges-centrales.fr
Les observations du public, adressées à Monsieur le Commissaire enquêteur par courrier postal ou électronique, portant sur le projet de SCoT des Vosges Centrales révisé seront tenues à la disposition du public dans les lieux des consultations et mises en ligne sur le site du SCoT.

Le public pourra consulter ce rapport et les conclusions du rapport dans les locaux du Syndicat Mixte 9 Rue Colonel Demange, 88190 Golbey et sur le site Internet www.scot-vosges-centrales.fr pendant une durée de 1 an. Toute l'information relative au projet de SCoT révisé et ou à la présente enquête publique peut être demandée auprès du Syndicat Mixte au siège du Syndicat et de l'enquête publique (9 Rue Colonel Demange, 88190 Golbey – 03 29 32 47 96).

LE PAYSAN VOSGIEN
La Colomnière
17 Rue André Vito 88026 EPNAL CEDEX
☎ 03 29 33 46 07
☎ 03 29 35 28 47
Mail : journal@lepaysanvosgien.fr